



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

ARRONDISSEMENT DE PROVINS

Mairie de SABLONNIÈRES

7, Route de la Vallée

☎ Mairie : 01 64 04 90 01
☎ Secrétariat : 01 64 04 44.33
☎ : 01 64 04 98 90
✉ : mairie.sablonnieres@wanadoo.fr

Sablonnières, le 30 juin 2020

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 JUIN 2020

Présents : Mme Frédérique DEMAISON, Maire

M. BELKISSE Dominique, M. BOYER Alexis, Mme DELARUE Isabelle, M. DEMAISON Maurice, Mme FAGOTIN Annick, M. GARCIA SANCHEZ Angel, M. LEFEBVRE Dominique, M. LOCHOUARN Denis, M. MARICHAL Michel, M. MONBEIG Pierre-Dominique, M. RAFFIN Alain, Mme RAFFIN Jeannick, M. WURTZ Jean-François

Pouvoirs : M. COLLAS Geoffrey donne pouvoir à Mme DEMAISON Frédérique

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Alexis BOYER a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

3/ RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉRATISATION (délibération 2020-4-1)

Le Conseil Municipal prend connaissance et accepte à l'unanimité, le contrat de dératisation pour l'année 2020/2021, avec la SARL AHRB, 2 passages par an espacés de 6 mois environ : Novembre 2020 et Avril 2021 pour un montant TTC de 514.18€.

4/ CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION (délibération 2020-4-2)

La convention unique pour l'année 2020 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine et Marne est approuvée.

5/ DÉCISION MODIFICATIVE (délibération 2020-4-3)

La décision modificative concernant le renforcement réseau incendie est acceptée à l'unanimité.

6/ SUBVENTION ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal fait le point sur les subventions à verser aux différentes Associations.

7/ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (délibération 2020-4-4)

Nomination de trois titulaires et de trois suppléants à la Commission d'Appel d'Offres.

8/ COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal procède à la répartition des commissions communales en fonction des compétences et des qualités de chacun de ses membres.

9/ FER 2020

Un projet de mise en sécurité le long de la départementale 222 allant du cimetière jusqu'au chemin des Aulnettes est évoqué avec la création d'une voie piétonne, la plantation d'une haie et le rétrécissement de la route au niveau du pont de pierre.

10/ SÉCURITÉ DES BATIMENTS COMMUNAUX

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de devis concernant les différentes remises en sécurité des divers bâtiments.

11/ PERSONNEL COMMUNAL

Suite à la titularisation d'un employé communal, une prime d'installation lui sera versée.

12/ DÉLÉGUÉ DU CNIL

Le Conseil Municipal décide de nommer un délégué de protection de donnée personnelle.

13/ CONVENTION CHÈQUE CADO (délibération N° 2020-4-6)

Vu la délibération du Comité syndical du Syndicat des Secrétariats VPM n° 2019-1-10 du 18 mars 2019 dans laquelle est stipulé qu'un achat groupé pour des chèques CADO, avec plusieurs entités, peut être réalisé,

Considérant qu'il est nécessaire de signer avec le syndicat des secrétariats VPM, une convention mettant en place le remboursement des chèques CADO.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ACCEPTE de signer la convention financière avec le Syndicat des Secrétariats VPM.

14/ CONTRAT PHOTOCOPIEUR (délibération N° 2020-4-7)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le changement de prestataire concernant le photocopieur de la mairie.

15/ MEMBRE DE LA CCID (délibération N° 2020-4-8)

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire ou de son Adjoint délégué et de six commissaires. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Aussi, à la suite des récentes élections il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants seront désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques. Au vu de ces éléments et compte tenu du nombre d'habitants de la commune, Le Conseil Municipal se doit de proposer 24 noms.

16/ ACHAT DE TERRAINS

Madame Le Maire fait un point sur l'avancement de l'achat de différents terrains ou bâtiments.

17/ TRAVAUX DIVERS

Le Conseil Municipal prend acte des travaux nécessaires sur la commune.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SÉANCE EST LEVEE

Madame Le Maire,

Frédérique DEMAISON